



Communiqué de presse
28 juillet 2017

Lancement de l'opération *Ensemble, restaurer les Cap Taillat et Cap Lardier*

Vous avez été nombreux à manifester votre volonté pour nous aider à restaurer les sites emblématiques et fréquentés des Caps Lardier et Cap Taillat, ces joyaux naturels du littoral varois, propriétés du Conservatoire du littoral, qui ont été presque intégralement calcinés sur plus de 400 hectares suite aux incendies des 24, 25 et 26 juillet 2017.

La restauration de ces sites après le sinistre va nécessiter des moyens considérables impliquant le Conservatoire du littoral, les gestionnaires des deux sites, le Parc national de Port-Cros et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (CEN PACA), ainsi que les communes de Ramatuelle et de La Croix Valmer.

Votre aide financière nous aidera à agir plus vite pour :

- abattre les arbres calcinés dangereux proches des pistes et sentiers de randonnée pour sécuriser le site et, si les moyens le permettent, broyer cette végétation calcinée sur place pour dégager les paysages vitrines autour du sentier du littoral ;
- lutter contre l'érosion des sols mis à nu pour que la végétation reprenne le dessus le plus rapidement possible, par le biais de pose de fascines (branches et troncs d'arbres placés perpendiculairement à la pente pour retenir le sol) ;
- protéger de la fréquentation les espaces qui seront en cours de renaturation pour favoriser la reprise de la végétation : pose de ganivelles ou casse-pattes le long des sentiers pour éviter le piétinement dommageable.

L'objectif est de donner les moyens à la nature de s'exprimer sans être trop interventionniste : ainsi, il n'est pas prévu de plantations.

Pour nous aider, vous pouvez adresser votre don* au Conservatoire du littoral, qui l'affectera à l'opération *Ensemble, restaurer les Cap Taillat et Cap Lardier*, en ligne sur www.conservatoire-du-littoral.fr
par courrier Conservatoire du littoral
Opération Cap Taillat et Cap Lardier
Corderie Royale - Rue Jean-Baptiste Audebert
17300 Rochefort

Une journée de solidarité sera organisée à l'automne pour aider les équipes de gestion à effacer les traces laissées par les campeurs sauvages des années 60-70 et qui ont été révélées par ce violent incendie (dépôts en tout genre à évacuer).

Le Conservatoire du littoral, le Parc national de Port-Cros, le CEN PACA et les communes de Ramatuelle et de La Croix Valmer sont sensibles à cet élan de générosité qui permettra d'accompagner la reconquête naturelle du Cap Taillat et du Cap Lardier et de redonner au plus vite leur éclat à ces paysages emblématiques.

**Les dons effectués au profit du Conservatoire du littoral, organisme reconnu d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôts pour les particuliers, fixée à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % des revenus imposables.*

Contacts presse

[CEN PACA](http://www.cen-paca.org) – Marc Maury – Directeur – 04 42 26 74 31 - marc.maury@cen-paca.org

[Conservatoire du littoral](http://www.conservatoire-du-littoral.fr) – Sophie Sejalon – Déléguée-adjointe régionale - 04 42 91 64 10 – s.sejalonr@conservatoire-du-littoral.fr

[Parc national de Port-Cros](http://www.portcros-parcnational.fr) – Marc Duncombe - Directeur - 0494128236 - marc.duncombe@portcros-parcnational.fr